



## FICHE TECHNIQUE SEAU A LÉCHER AGRI'FLY





### ALIMENT MINERAL POUR CHEVAUX ET PONEYS

#### MODE D'EMPLOI

Placer le seau en libre-service au pâturage ou au box.  
Prévoir un seau AGRI'FLY pour 5 à 7 chevaux adultes ou 7 à 10 poneys pour une consommation moyenne de 40g à 80g/jour/cheval adulte ou de 30g à 50g/jour/poney.  
Surveiller l'ingestion journalière pour éviter toute consommation excessive.  
L'utilisation de cet aliment minéral doit être strictement limitée aux espèces indiquées. Stocker dans un endroit sec et aéré avant utilisation.  
En cours d'utilisation, vider régulièrement l'eau de pluie si nécessaire.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le seau dégage une odeur naturelle liée à la présence des plantes sans conséquence sur l'appétence du produit.

#### INDICATION

Ne convient pas aux chevaux de course à l'entraînement et en compétition.

#### POIDS NET : 20 KG

N° DE LOT : 186647

A utiliser de préférence avant : 03/2019

N° agrément fab. : n° FR 22 172 009  
FB0099TC 220518

#### COMPOSITION

Mélasse de canne à sucre, Carbonate de calcium, Chlorure de sodium, Phosphate monobasique, Phosphate basique, Oxyde de magnésium, Remoulage de blé, Poudre d'ail.

#### CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Phosphore... 4.0% Calcium .. 12.0% Magnésium...3.0% Sodium ..6.5%

#### ADDITIFS EN UI OU MG/KG

##### Vitamines

3a672a Vitamine A .....	300 000 UI
3a671 Vitamine D3 .....	50 000 UI
3a700 Vitamine E .....	800 UI

##### Oligo-éléments

3b603 Zinc (Oxyde de zinc) .....	2 500 mg
3b502 Manganèse (Oxyde de manganèse (II)) .....	1 200 mg
E4 Cuivre (Sulfate cuivrique pentahydraté) .....	1 000 mg
E1 Fer (Sulfate de fer monohydraté) .....	900 mg
3b202 Iode (Iodate de calcium anhydre) .....	85 mg
3b304 Cobalt (Granulés enrobés de carbonate de cobalt (II)) .....	40 mg
E8 Sélénium (Sélénite de sodium) .....	10 mg
3b8.11 Sélénométhionine (produite par S. cerevisiae NCYC R397) .....	5 mg

AGRI HORSE DH

RD 926 • Le Moulin à Vent • 61240 Le Merlerault

Tél : 02 33 67 48 51 • Fax : 02 33 67 48 53 • email : [agrihorse@orange.fr](mailto:agrihorse@orange.fr) • Site : [www.agrihorse.com](http://www.agrihorse.com)

[www.agrihorse.com](http://www.agrihorse.com)

Nous vous rappelons que seuls les produits soumis au contrôle LCH sont garantis pour les chevaux de courses et de compétitions